



# Commune de Plessis de Roye - Belval

## *Bulletin municipal*

### L'éditorial

La période est toujours difficile mais, avec l'extension de la campagne de vaccination, le relâchement des contraintes commence à s'opérer. Le Conseil Municipal a continué son travail mais assurément pas dans les conditions optimales : réduction des permanences du secrétariat ou des élus, impossibilité de faire des réunions de Conseil ouvertes au public, etc. Cependant, sur le terrain, les élus continuent d'assurer les tâches de leur fonction et notamment, ils se sont efforcés d'apporter leur soutien à ceux qui en avaient le plus besoin en aidant par exemple, les personnes de plus de 75 ans à trouver les rendez-vous de vaccinations ou à les amener jusqu'aux lieux souvent éloignés de notre commune où celles-ci étaient opérées.

Le mois d'avril est traditionnellement le mois où le budget de la commune doit être discuté et voté par le Conseil Municipal. Vous trouverez dans ce bulletin :

- 1) un bilan simplifié des comptes de l'année 2020 avec de rapides commentaires (*page 2*)
- 2) Une présentation notamment sur les changements essentiels introduits par la suppression de la **TH** : **Taxe d'Habitation** (*cette année, pour les communes et à échéance de 2023 pour tous les contribuables à l'exclusion des résidences secondaires*). Cette suppression de la **TH** dans les ressources de la commune entraîne une compensation suivant un mécanisme assez complexe : un essai d'explication du mode de calcul de cette compensation et de ses implications concrètes pour les contribuables se trouve donc dans ce bulletin. Il concerne notamment la répartition des taxes et donc des taux correspondants votés par les élus.
- 3) Les prévisions pour le budget 2021 avec les montants concernés et les choix de dépenses privilégiées par les élus.

Le Conseil Municipal est maintenant en place depuis les élections de mars 2020. Le premier anniversaire de cette nouvelle mandature est l'occasion de faire un petit bilan des différentes opérations, décisions, réalisations mises en œuvre par les élus.

Entre autres événements essentiels de notre commune cette année, se détache le démarrage tant attendu des travaux de rénovation de l'église Saint Jean. Vous trouverez dans ce numéro du Bulletin quelques photos et quelques informations sur l'avancée des travaux et des quelques aléas rencontrés.

Pour conclure, au moment de la rédaction de ce bulletin, des perspectives de réouverture des bars, restaurants, cinémas, musées, lieux de culture semblent en vue. Une lueur apparaît au bout du tunnel et c'est tant mieux ! Mais n'oublions qu'ils sont nombreux ceux qui sont restés dans le tunnel laissant de la désolation chez leurs proches. Et ceux qui ont été touchés ont souvent été parmi les plus fragiles, les plus exposés, ceux qui n'ont pas toujours les moyens matériels, économiques voire culturels pour affronter les difficultés.

Les périodes de crise comme les tremblements de terre ne créent pas les failles, les fractures, elles ne font qu'accentuer celles qui préexistaient. Alors, il nous appartient de ne pas avoir la mémoire courte et de garder à l'esprit qu'il convient de rester vigilant non seulement pour notre santé et celle des autres mais aussi pour analyser le pourquoi et le comment de tout cela.

Mais, quoi qu'il en soit, restons optimistes ! Le printemps s'installe et l'été arrive !

### Sommaire

#### Vie municipale

- Le budget 2
- Un an de mandature 3
- Rénovation de l'église 4

*Etant donné l'importance des sujets de la rubrique Vie Municipale, les autres rubriques (ci-dessous) reviendront dans les bulletins ultérieurs*

#### Vivre et décider ensemble

#### Informations utiles

#### Parole libre

#### Un peu d'histoire...

**Avril 2021**

*L'équipe municipale.*

## Informations sur l'actualité de la commune.

### Le budget : les comptes 2020

	2018	2019	2020
<b>Fonctionnement</b>	<i>en milliers d'€</i>		
Dépenses	154	161,83	202,99
Recettes	167	198,69	199,47
Report années avant		184,24	221,11
Résultat cumul		221,11	217,59
<b>Investissement</b>	<i>en milliers d'€</i>		
Dépenses	25	47,43	29,89
Recettes	2	71,35	13,16
Report années avant		-1,44	22,48
Résultat cumul		22,48	5,75
Bilan global	<i>en milliers d'€</i>		
<b>Excédent avec report</b>	<b>184</b>	<b>243,59</b>	<b>223,34</b>

Les dépenses du budget Fonctionnement ont augmenté cette année d'environ 25 % (soit 40 k€) : cette progression correspond à un arriéré de participation aux charges des Ecoles Maternelles et Primaires de Lassigny due à la présence des enfants de notre commune scolarisés dans ces écoles. En 2021, le montant correspondant est budgété à hauteur de 18 000€). Les recettes de Fonctionnement sont quasiment inchangées par rapport à 2019.

Dans le budget Investissement, 50% des dépenses correspond au remboursement de capital des emprunts Le reste correspond à des dépenses de construction ou de voirie (réseau pluvial, extension gaz, etc.). Quant aux recettes, elles se limitent à environ 13 200 € dans la mesure où, en 2020, la commune a très peu touché de subventions qui avaient été versées les années précédentes permettant d'éponger le déficit de cette année.

Le bilan global est cependant très positif car, grâce à la trésorerie accumulée, la commune se trouve avec un excédent en caisse de l'ordre de 223 000 €. ... qui va être bien utile pour faire face aux coûts des travaux de rénovation de l'église.

### Le budget : le « pouvoir fiscal » de la commune

Le « pouvoir fiscal » représente les ressources fiscales (impôts locaux) perçues par une commune Il correspond essentiellement pour les particuliers à la TH (Taxe d'Habitation) et la TF (Taxe Foncière.. du bâti et non bâti) respectivement payée par les occupants et les propriétaires d'un logement. La Taxe Foncière payée par les contribuables est répartie en plusieurs niveaux de collectivités territoriales : commune, département, région. D'autres taxes concernent les entreprises Leurs montants est calculé par le produit de:

a) « bases fiscales » qui correspondent grossièrement à la « valeur locative cadastrale » soit le loyer annuel estimé d'un bien. Ces « bases fiscales » évoluent chaque année en fonction et sont déterminées par les services fiscaux qui les transmettent aux communes. Les communes n'ont pas d'influence sur ces « bases fiscales »

b) par les taux (respectivement de Taxe d'Habitation, de Taxe foncière sur les fonciers bâti et non bâti et de CFE – Contribution Financière des Entreprises-) qui relèvent eux des décisions des Conseils Municipaux

En 2020, les communes ne touchent plus de Taxe d'Habitation... donc pas de taux à définir.

En compensation, l'Etat versera aux communes ce qui revenait à chaque commune **PLUS** ce qui revenait aux départements (pour la commune considérée) pour la Taxe Foncière du foncier bâti.

Ainsi par défaut le taux de référence de TF 2021 communal est la somme du taux de taxe de TF 2020 communal + le taux de taxe TF2 2020 départemental. Concrètement, à Plessis,

Taux TF communal 2020 : 20,65 %

Taux TF départemental 2020 : 21,54 %

Taux TF de référence 2021 : 42,19 % (20,65+21,54)

Les Conseils municipaux ont, en 2021, la faculté de voter une augmentation de ce taux (par exemple, une augmentation de 1% entraînerait un passage à la valeur 42,61 %.)

**Le Conseil Municipal de Plessis du 15 avril 2021 a décidé de ne pas augmenter le taux de référence si bien que les contribuables de Plessis ne devraient pas voir d'évolution du montant de leur Taxe Foncière du fait d'une décision des élus (mais elle pourrait varier du fait de l'augmentation des « bases fiscales » de leur logement qui ne relèvent pas des élus locaux mais des services fiscaux).**

Cette décision met en exergue la volonté de l'équipe municipale de ne pas réduire cette année l'avantage de la progressive disparition de la Taxe d'Habitation par une augmentation de la Taxe Foncière. Rappelons que déjà en 2020, le Conseil municipal avait décidé de ne pas modifier ses taux.

### Le budget : budget primitif 2021

La principale problématique de l'année de 2021 quant au budget de la commune est l'évolution des travaux de rénovation de l'église Saint Jean. Une partie de ces travaux avait déjà été provisionnée les années précédentes et rappelons (colonne ci-contre) que la commune dispose d'un excédent de trésorerie de 223 000 €. Mais (*voir l'article sur l'évolution des Travaux de l'église*) des (mauvaises !) surprises peuvent survenir : par exemple, la nécessaire évacuation des fientes de pigeons qui avaient envahi le clocher a déjà entraîné l'intervention d'une entreprise spécialisée de Compiègne. Par ailleurs, différentes opérations (remplacement de bois endommagé, éléments de maçonnerie à reprendre, etc.) sont apparues également nécessaires : le Conseil municipal a analysé qu'il convenait de profiter de l'échafaudage en place (dont le coût de location est important) pour réaliser dès maintenant ces travaux au lieu des les reporter .... Et d'avoir à monter un nouvel échafaudage.

Cependant, l'Eglise ne doit pas constituer la seule préoccupation car d'autres travaux sont nécessaires. Ainsi le Conseil Municipal va engager une réflexion et les démarches qu'elle implique (recherche de subventions, etc.) pour des travaux d'enfouissement du réseau électrique ou de remise aux normes de la voirie et de l'arrêt de bus à Belval

Infos complètes et comparatives : <https://tinyurl.com/4sn6z4fs>

**Un an de mandature :** un petit bilan (à la Prévert...)

**COVID :** Nous venons de traverser une année difficile à cause de la COVID. La commune s'est efforcée de répondre aux besoins imposés par cette situation inédite en distribuant des masques tout d'abord aux collégiens et lycéens, puis lorsque le gouvernement l'a imposé, des masques adaptés aux élèves de l'Ecole Primaire de Lassigny. Ensuite, c'est la mairie de Lassigny, en accord avec les élus de notre commune pour en assurer la charge financière qui s'est chargée de faire la distribution directement à l'Ecole sans distinction des communes d'origine des enfants.

Les élus se sont rendus disponibles afin de répondre également à différentes demandes ponctuelles (pb d'imprimante, papier, etc.) liées au travail scolaire en distanciel.

Outre les mesures de distanciation physique et de précaution (masques, gel, etc.), la solution à cette épidémie passe inévitablement par la vaccination. Le gouvernement a choisi dans un premier temps de faire vacciner les personnes de plus de 75 ans en privilégiant les EHPAD et sans se donner les moyens de contacter les personnes concernées vivant à leur domicile. Les élus de Plessis se sont efforcés d'aider les habitants concernés de notre commune (14 !) afin de trouver les lieux de vaccination, le moyens d'obtenir des rendez vous ou encore pour ceux qui en exprimaient le besoin, de les acheminer dans des lieux souvent éloignés de Plessis (Brenouille, Estrés Saint Denis, Resson). Ce fut souvent l'occasion de contacts très chaleureux qui ont permis de mettre en évidence que la solidarité n'est pas un vain mot. L'impossibilité d'organiser le « Café des séniors » rend, pour certains surtout quand ils ou elles sont seul(e)s, la situation plus difficile. Le fait de montrer l'attention qu'on leur porte doit être la préoccupation de chacun.

**Social** Afin d'aider sur le plan financier les parents de jeunes enfants, le Conseil municipal a décidé la mise en place d'une aide aux frais de cantine pour les enfants scolarisés aux Ecoles Maternelle et Primaire de Lassigny. Cette aide est **ouverte à toutes les familles** mais le pourcentage du coût de la cantine pris en charge par la commune va décroissant avec les revenus du ménage concerné. Au moment de la rédaction de ce bulletin, plusieurs familles ont déposé leur demande en mairie et le processus de remboursement a été mis en œuvre et suit maintenant son cours. Un bilan sera fait à la fin de l'année scolaire et sera rendu public.

Par ailleurs, afin d'anticiper les périodes de canicule qui risquent de survenir de plus en plus souvent, les élus avaient réfléchi à l'aménagement d'une salle communale spécialement équipée pour accueillir les personnes de 75 ans et plus. Devant les difficultés que cette solution poserait (se déplacer, ne plus être chez soi, etc.), il a été décidé d'acheter des climatiseurs afin de les mettre à disposition sous forme de prêt gratuit directement au domicile des personnes volontaires. Les climatiseurs ont été achetés, livrés, rangés et seront disponibles dès que les conditions climatiques l'imposeront.

**Communication** Afin d'informer les habitants de Plessis, les élus ont décidé de relancer le **bulletin municipal** dont nous sommes ici au quatrième exemplaire. L'objectif est de le publier de façon trimestrielle. Tous les habitants sont invités à y apporter leur contribution ou exprimer leurs remarques et suggestions. Ont également été mis en place [PanneauPocket](#) (consultable sur [internet](#) ou smarphone) et le [site communal](#)

**Voirie :** A Belval, durant l'été 2020, les élus ont installé un ralentisseur. Il a passé l'hiver ! ... et semble avoir son effet. La vitesse dans les rues de la commune est toujours, semble-t-il un problème. Les élus y restent attentifs

**Fêtes et commémoration :** La situation sanitaire a également empêché les rendez vous traditionnels dans la vie d'un village. Les élus ont tenu, faute de pouvoir organiser les choses selon les coutumes, de maintenir un certain nombre de cérémonies ou célébrations.

**Le 14 juillet :** La célébration de la fête nationale a débuté la veille par un feu d'artifice qui a réuni et réjoui petits et grands. Le lendemain, un repas en plein air, précédé d'une marche en campagne pour les volontaires, a permis de réunir une cinquantaine de personnes qui ont apprécié ce moment convivial où chacun, en apportant sa contribution, a pu profiter de l'occasion rare en cette période sanitaire d'échanger et de partager. Une structure gonflable pour les plus jeunes (mais on y a vu des « vieux » !) et des jeux ou de la musique (on a même vu quelques danseuses !) ont égayé l'après midi. Une cérémonie plus sérieuse et solennelle a permis de célébrer le centenaire de l'inauguration de monument aux morts par le général Foch en juin 1920.

**Le 11 novembre** . La fête de l'armistice de la Grande Guerre a également été célébrée mais, vu les conditions sanitaires, en ne réunissant que les élus municipaux.

**Noël :** Tout d'abord, la période des fêtes de fin d'année a été préparée par la mise en place par l'ouvrier communal d'arbres et de petits personnages de sa composition dans les rues de la commune. Simple et joyeuse, cette petite animation est venue égayer les rues et les abords de nos maisons. Quant à la cérémonie traditionnelle de distribution de cadeaux aux enfants de la commune, elle n'a pu, elle aussi, se dérouler dans les conditions habituelles. Les élus ont donc décidé de la remplacer par la distribution d'un bon cadeau dont le montant avait été relevé grâce au gain réalisé par l'absence de fête collective : il devait permettre d'acheter des jouets, des jeux ou des biens culturels (livres, disques)

Mais avant les jeunes, la mairie s'était préoccupée des « anciens » par la distribution de bon d'achat d'une valeur de 30 € à valoir dans les commerces locaux pour toute personne de 65 ans et plus.

### **Initiatives diverses en suspens**

Les élus ont fait diverses propositions, certaines ayant eu un écho, d'autres non. Faisons un rapide rappel :

**Cours d'anglais pour les enfants :** plusieurs familles se sont portées volontaires sur ce projet. Evidemment, les conditions sanitaires empêchant toute rencontre collective, la proposition n'a pas eu la réalisation escomptée et il est certain que pour cette année scolaire, elle ne se réalisera pas. Suivant l'évolution de la situation, les élus concernés restent mobilisés pour s'efforcer de mettre en place le projet à la rentrée scolaire prochaine.

**Bibliothèque « Autour d'un livre »** La Commission Bibliothèque souhaitait mettre en place un temps d'échange et de partage, soit dans un groupe d'adultes, soit dans un groupe d'enfants ou adolescents (voire mixte) autour de la présentation par un lecteur ou une lectrice volontaire d'un livre ayant retenu son attention. Personne n'a pris contact avec la Commission. Il est toujours temps... Pour s'organiser dès que les contraintes de rencontre seront levées.



## Rénovation de l'église

Les travaux de l'église avancent bien.

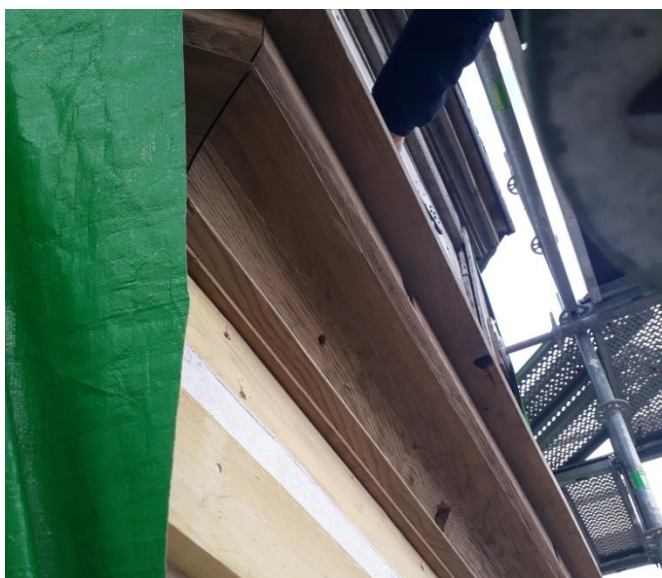
La reprise et consolidation des bois a été effectuée.. Les abatsons exposés sud et sud ouest sont refaits à neuf.



Les poteaux corniers habillés de planches et repris avec de la résine et d'autres travaux tels que le voligeage sont réalisés ou en cours, à ce jour.



*Exemple : avant (ci-dessus) et après (ci-dessous)*



Le nettoyage des fientes de pigeons, comme nous pouvons le constater sur les photos ci-dessous, a été un gros chantier.



Par exemple, le volume ci-dessous était rempli des déjections de volatiles. Au total 16 m<sup>3</sup> ont été retirés !!



Bravo à l'équipe GEPI pour le travail réalisé.

Pour des **informations sur notre commune** — avec comparaisons nationales- (dette, budget, etc.)  
<https://tinyurl.com/jxrijkta> et un dossier plus complet :  
<https://tinyurl.com/w45jztfh>

